



ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ TERMINALE

Langues Littératures et Civilisations Étrangères

Espagnol

Spécialité LLCE Espagnol : pour qui ?

Si l'on souhaite suivre cet enseignement, il est important ...

- ~ d'être curieux, ouvert d'esprit et intéressé par la culture
- ~ d'avoir un goût marqué pour la lecture ou les arts en général
- ~ d'être actif et investi en classe
- ~ de vouloir acquérir un niveau expérimenté de la langue espagnole

L'enseignement

Volume horaire : 6 h /semaine

Niveau CECRL visé : C1 « autonome »

Une grande diversité de supports : littéraires, filmiques, iconographiques...

Les objectifs

- Approfondir la connaissance de la langue, la littérature et la culture des pays hispanophones
- Développer le goût de la lecture
- Préparer aux contenus et méthodes de l'enseignement supérieur
- Former son jugement et son esprit critique

Le programme

3 thématiques :

« Représentations culturelles : entre imaginaires et réalités »

« Dominations et insoumissions »

« L'Espagne et l'Amérique latine dans le monde : enjeux, perspectives et création »

Programme limitatif : deux œuvres littéraires et une œuvre filmique

Baccalauréat : Épreuves de spécialité

Épreuve terminale de spécialité LLCE en Espagnol

(16% de la note finale du Baccalauréat)

✓ L'épreuve écrite. Durée : 3 heures 30

Synthèse en langue étrangère d'un dossier documentaire

composé de **3 ou 4 documents** (littéraires, iconographiques, etc.)

❖ À NOTER : À l'écrit, les candidats ont le choix entre **deux sujets** qui prennent appui sur **deux des trois thématiques** du programme de Terminale.

✓ L'épreuve orale. Oral de 20 minutes (sans préparation)

Le candidat présente un **dossier personnel**, composé de

quatre à six documents textuels et /ou iconographiques

Il comprend **au moins une des œuvres filmiques ou littéraires** étudiées

❖ À NOTER : Seul l'oral évalue les œuvres figurant au programme limitatif.

Grand oral

Le candidat présente au jury :

→ **deux questions** qui portent sur les **deux enseignements de spécialité** (soit pris isolément, soit abordés de manière transversale)

Pour quelles poursuites d'études ?

- ✚ Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER)
- ✚ Licence mention langues étrangères appliquées (LEA)
- ✚ Droit et sciences politiques
- ✚ CPGE Littéraires, Économiques et commerciales
- ✚ BTS Hôtellerie-restauration, Communication, Tourisme
- ✚ ... et pour toutes les études requérant un niveau approfondi de maîtrise de la langue espagnole

Pour une **insertion professionnelle** dans les domaines de

- l'enseignement ou la traduction ; l'interprétariat ou le tourisme
- le journalisme ; la fonction publique ; le droit ou le commerce